



**Observatoires départementaux Petite enfance/Enfance-
Jeunesse/parentalité
EPCI Mont-Saint-Michel-Normandie**

**Analyse territoriale
Note de synthèse problématisée**

Novembre 2017



**EPCI MONT-SAINT-
MICHEL-
NORMANDIE**

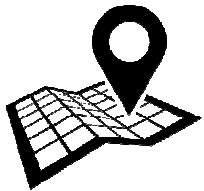
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Présentation de la démarche

Les objectifs de cette analyse territoriale



- ❖ Une **démarche d'actualisation annuelle des observatoires** départementaux de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité portée par le Département et la CAF de la Manche
- ❖ Des **analyses spécifiques** menées chaque année



- ❖ Une **analyse qualitative territoriale sur un EPCI en particulier** - la **Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie**.



- ❖ Mettre en avant les **enjeux du territoire** en matière de parentalité, de politique petite enfance, d'enfance et de jeunesse.
- ❖ Proposer une **première analyse de l'adéquation de l'offre aux besoins** des familles et de leurs enfants
- ❖ Proposer une **note de synthèse problématisée** permettant au territoire de lancer une **démarche d'élaboration de son PESL**

Présentation de la démarche

Les acteurs sollicités

❖ Plusieurs professionnels interrogés :

- M. BOULLE Yannick – Directeur Général Adjoint
- M. MOREL Jean Paul – Coordonnateur PEL St-Hilaire-du-Harcouët
- Mme ROUÉ Natacha – Coordonnatrice PEL St James
- Mme DUHAMEL Corine – Coordonnatrice PEL Pôle d'Avranches
- M. BAUDET Corentin – Coordonnateur PEL Pôle du Val de Sée
- M. CLAUDIN Anthony – Coordonnateur PEL Pôle du Mortainais



Précisions méthodologiques



- **Le portrait statistique de territoire présenté analyse un certain nombre d'indicateurs issus de:**
 - données publiques (INSEE, DGI,...)
 - données pouvant être produites par les partenaires institutionnels (tout particulièrement le CD, la CAF, la Communauté d'Agglomération, le Pôle Emploi, la DDCS, ...)
 - données produites par les différents services de l'agglomération ou acteurs locaux (centre social...)
- **L'exploitation des données INSEE – quelques précisions**
 - Les données du Recensement Général de la Population sont publiées chaque année au mois de juin pour les données à l'échelle communale et au mois d'octobre pour les données à l'échelle infra-communale.
 - Désormais les enquêtes de recensement de la population sont annuelles et le calcul des indicateurs proposés prend en compte 5 années d'enquêtes
 - *Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans*
 - *Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans*
 - Les données INSEE présentées dans le portrait statistique correspondent donc aux données millésimées à l'année 2013 et sont issues des enquêtes de 2015, 2014, 2013, 2012 et 2011.
 - Ainsi, le calcul des évolutions ne peut se faire qu'à la suite d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes afin que les comparaisons d'une donnée du recensement n'intègre pas la même année d'enquête.

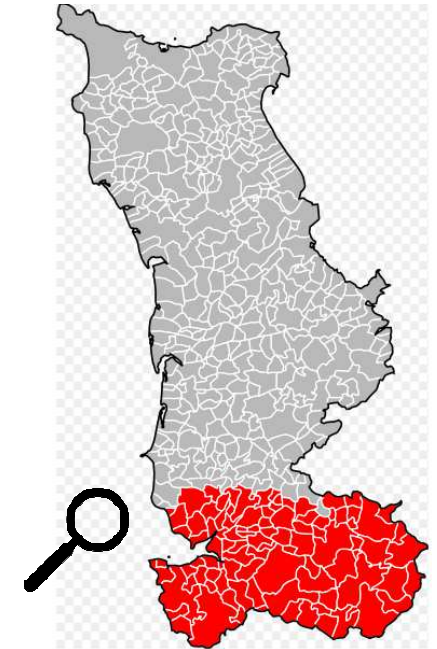
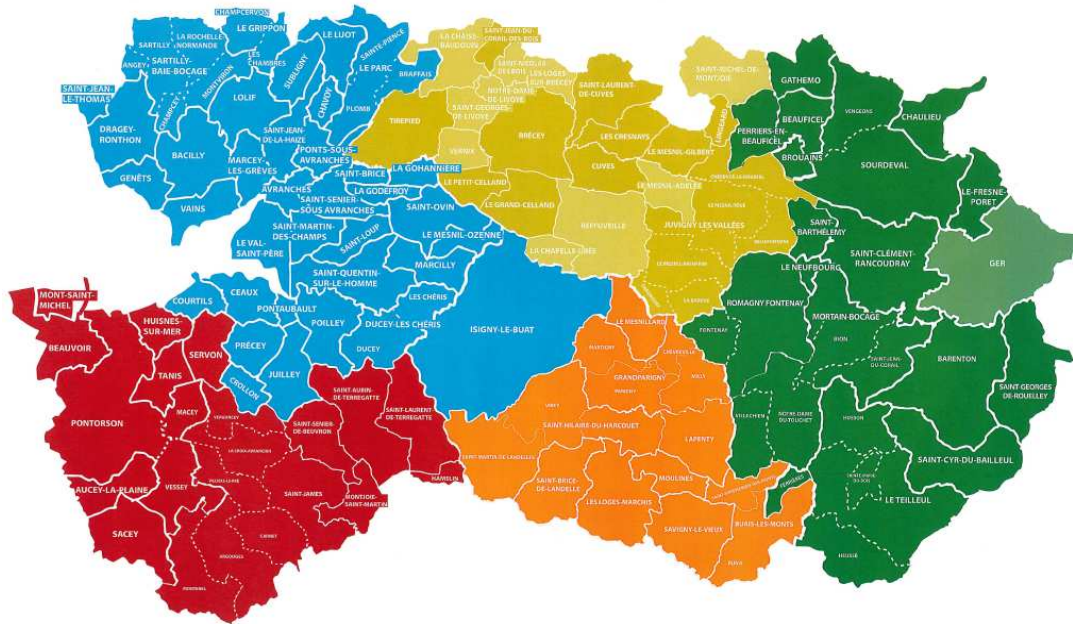
**EPCI MONT-SAINT-
MICHEL-
NORMANDIE**

ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le contexte institutionnel



L'agglomération



- La Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel Normandie a été créée le 1^{er} janvier 2017 et est issue de la fusion de cinq anciennes EPCI :
 - CC d'Avranches Mont-Saint-Michel (bleu et partie Ouest du pôle rouge)
 - CC Saint-Hilaire-du-Harcouët (orange)
 - CC du Val de Sée (jaune)
 - CC du Mortainais (vert)
 - CC de Saint-James (rouge - partie Est)
- La CA regroupe aujourd'hui **109 communes**

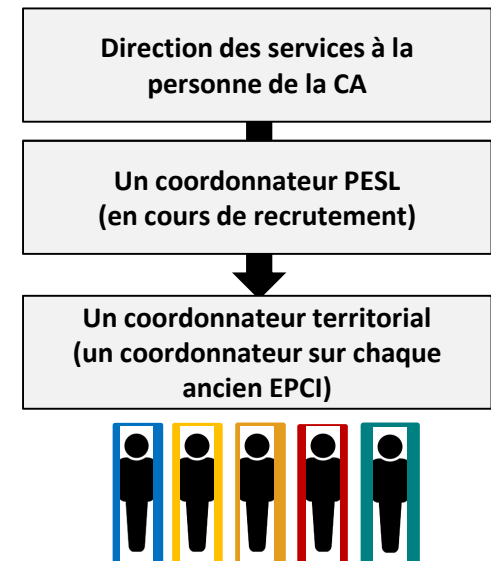
Le contexte institutionnel

Une communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie créée le 1^{er} janvier 2017

- Un regroupement de 109 communes qui formaient auparavant 5 EPCI distincts

Une coordination des politiques et dispositifs petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité à plusieurs niveaux

- Des anciens EPCI qui disposaient tous de coordonnateurs PEL : des coordonnateurs PEL maintenus en tant que coordonnateurs territoriaux sur les 5 territoires composant le nouvel EPCI et rattachés à la direction services à la personne de la CA
- Des enjeux d'harmonisation dans le périmètre thématique et les fonctions de ces coordonnateurs
- Un enjeu également de transversalité dans la coordination des politiques et des dispositifs : une coordination territoriale verticale effective, mais une absence de coordination thématique horizontale
- Un recrutement en cours d'un coordonnateur PESL pour définir la nouvelle gouvernance de ces politiques



Une gouvernance à redéfinir en lien avec les transferts de compétences

- Des compétences aujourd'hui exercées à des niveaux différents (exemple : la compétence périscolaire est communale sur Avranches, communautaire sur le reste du territoire)
- Enjeu du PESL : parvenir à redéfinir une politique enfance, jeunesse et familiale globale ce qui suppose toutefois pour la CA d'avoir « la main » sur un certain nombre de compétences

Analyse démographique et socio-économique



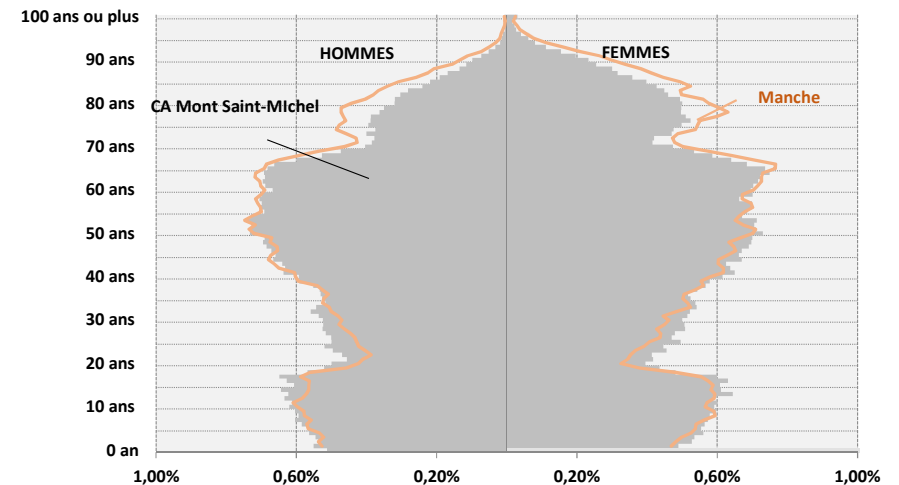
Démographie

Une légère baisse de la population enregistrée au dernier recensement

- **88 223 habitants** en 2014 soit 17,6% de la population départementale
- Un territoire qui voit à nouveau sa **population très légèrement diminuer** sur la dernière période intercensitaire: -0,1%/an (soit 200 habitants de moins) après une **croissance démographique importante dans les années 2000**
- **Un déficit du solde naturel non compensé par le solde migratoire pourtant positif** sur la dernière période intercensitaire
- Un territoire dont **plus de 21% de sa population à moins de 20 ans** (une part légèrement inférieure au département) et au sein duquel **32% de la population à plus de 60 ans** (29% sur le département)

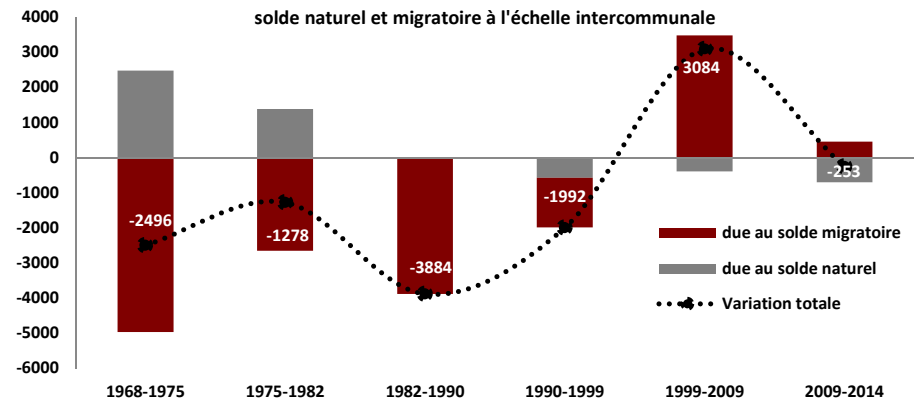
Part de la population en 2014				
	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
Pôle d'Avranches	23,6%	47,2%	17,0%	12,2%
Pôle du Val de Sée	21,7%	45,6%	17,4%	15,4%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	21,1%	43,2%	18,7%	16,9%
Pôle de Saint-James	20,7%	46,4%	18,7%	14,3%
Pôle du Mortainais	18,8%	42,7%	21,5%	17,0%
CA Mont Saint Michel Normandie	21,8%	45,6%	18,3%	14,3%
Manche	23,0%	47,7%	17,3%	12,0%

Structure comparée par âge et sexe de la population de La Manche et de la CA du MOnt Saint-Michel Normandie en 2014



Source : Insee, RGP 2014

Variation du nombre d'habitants entre 1968 et 2014 selon le solde naturel et migratoire à l'échelle intercommunale



Source : Insee, RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2008 & 2013, Etat civil



Seul le secteur d'Avranches voit sa population progresser

- Une évolution hétérogène de la population selon les pôles de proximité
 - Seul le territoire d'Avranches connaît une progression de ses effectifs entre 2009 et 2014: +0,4%
 - C'est sur le territoire de l'ancienne CC du Pôle du Mortainais que la baisse de la population est la plus significative: +0,9% - décroissance continue depuis une trentaine d'années
- Un **public âgé de plus de 60 ans en hausse** sur l'ensemble du territoire: +1,2% pour les 60-74 ans et +1,7% pour les 75 ans et plus
- Globalement, les **jeunes de moins de 20 ans connaissent une baisse de leurs effectifs** à l'exception du pôle d'Avranches (+0,5%). C'est une fois encore sur le Pôle du Mortainais que cette baisse est la plus significative (-1,4%)

Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014					
	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Total
Pôle d'Avranches	0,5%	-0,3%	1,4%	1,8%	0,4%
Pôle du Val de Sée	-0,4%	-0,6%	-0,4%	1,3%	-0,2%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	-0,9%	-1,3%	0,7%	2,5%	-0,3%
Pôle de Saint-James	-0,5%	-1,2%	1,9%	1,9%	-0,1%
Pôle du Mortainais	-1,4%	-2,4%	1,2%	1,1%	-0,9%
CA Mont Saint Michel Normandie	-0,2%	-1,0%	1,2%	1,7%	-0,1%
Manche	-0,4%	-0,7%	2,2%	1,6%	0,1%



Familles

Un nombre de familles avec enfant en diminution excepté sur le secteur d'Avranches

- Au dernier recensement, **12 000 familles avec enfants** sont présentes sur l'agglomération dont 46% d'entre elles sur le territoire d'Avranches.
- Leur nombre est en diminution comme sur le département: 0,6% en moyenne chaque année. C'est sur le territoire de Saint-Hilaire et du Pôle du Mortainais que cette baisse est la plus significative.
- Si les couples avec enfants et les familles nombreuses sont en baisse, le nombre de familles monoparentales se stabilise, contrastant ainsi avec l'augmentation continue observée sur le département (+1%)
- La situation des familles monoparentales n'est cependant pas homogène sur l'ensemble du territoire:
 - Ces familles sont en hausse sur le territoire d'Avranches et du Pôle du Val de Sée
 - A l'inverse, elles connaissent une forte diminution de leurs effectifs sur Saint-Hilaire et Pôle de Saint-James

Sources: INSEE RGP 2009-2015	Evolution annuelle moyenne pour la période 2009-2014			
	familles avec enfants	couples avec enfants	familles monoparentales	familles nombreuses
Pôle d'Avranches	0,4%	0,2%	1,4%	-0,7%
Pôle du Val de Sée	-0,7%	-1,2%	2,2%	0,1%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	-2,0%	-2,0%	-1,6%	-1,2%
Pôle de Saint-James	-0,9%	-0,5%	-2,8%	-1,1%
Pôle du Mortainais	-2,0%	-2,4%	-0,3%	-3,5%
CA Mont Saint Michel Normandie	-0,6%	-0,8%	0,1%	-1,2%
Manche	-0,5%	-0,9%	1,0%	-1,2%

Analyse démographique et socio-économique

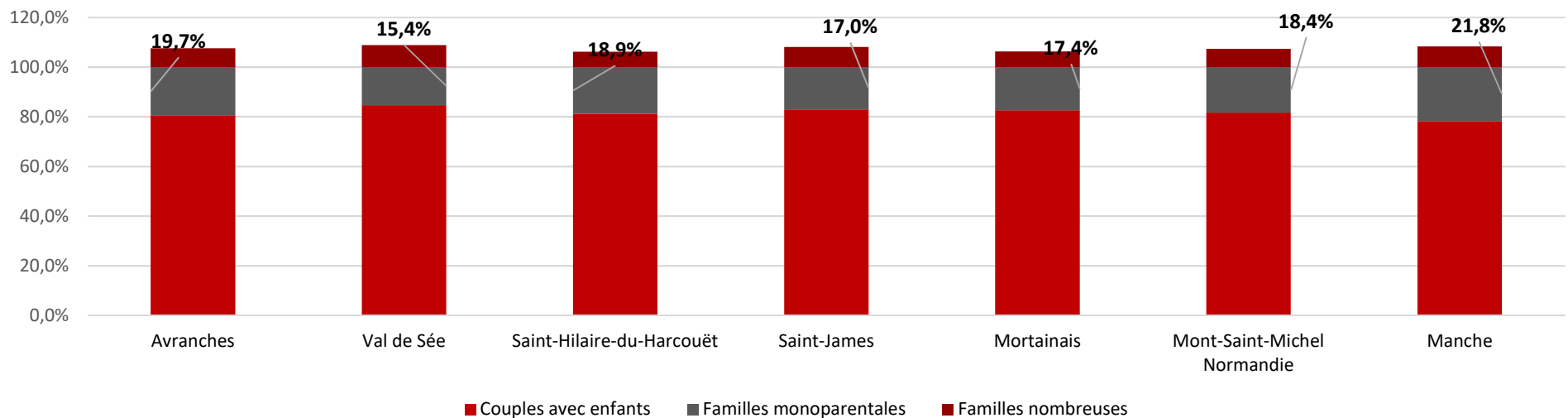


Près de 22% de familles monoparentales

Familles

- Sur l'agglomération, les familles monoparentales représentent **21,8% des familles avec enfants**:
 - C'est sur le territoire **du Pôle d'Avranches** qu'elles sont les plus représentées (plus de 1 000 familles concernées soit 19,7% de l'ensemble des familles) suivi par le territoire **de Saint-Hilaire** (18,9%)
 - Le territoire du **Pôle du Val de Sée** est celui qui accueille le moins de familles monoparentales (164 familles soit 15% de l'ensemble)
- Parmi ces familles, **80,4%** d'entre elles sont formées d'une **femme seule avec enfant(s)**
- **9,5%** de ces familles monoparentales ont 3 enfants ou plus – ces familles monoparentales nombreuses sont particulièrement présentes sur le territoire **du Pôle d'Avranches** (113 familles concernées), de **Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët** et de **Pôle de Saint-James** (30 familles concernées)

Répartition des situations familiales sur l'agglomération, le département et les pôles de proximité



Analyse démographique et socio-économique



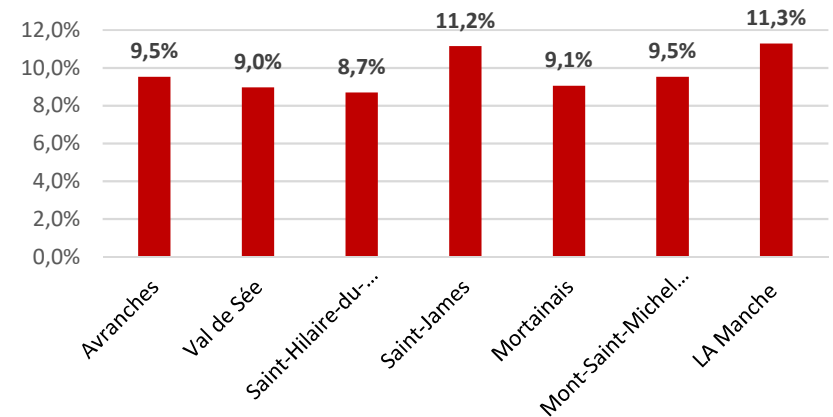
Une part plus importante de jeunes enfants évoluant au sein de familles bi-actives en comparaison avec le département

Familles

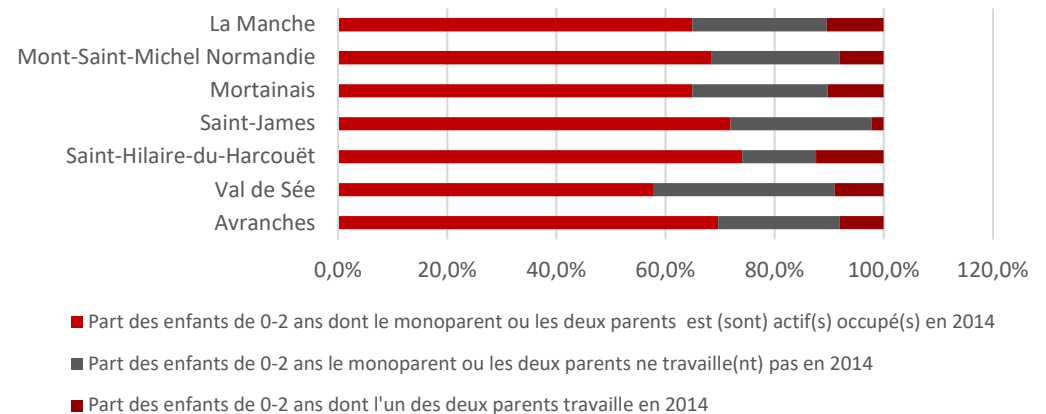
- Sur le territoire de l'agglomération, plus de 38 000 personnes âgées de 15-64 ans sont actives
- Le taux de chômage s'élève à **9,5%**
 - C'est le territoire du Pôle de Saint-James qui recense le taux de chômage le plus élevé, un taux similaire à la tendance départementale

- **72% des enfants de moins de 6 ans et 68,5% des enfants de moins de 3 ans** vivent actuellement au sein d'une famille où le ou les parents travaillent – ces taux s'élèvent respectivement à 76% et 74% sur Saint-Hilaire alors qu'ils ne sont qu'à 67% sur le Pôle du Val de Sée et sur le Pôle du Mortainais (64,9% sur le département)
- La part des enfants de moins de 3 ans dont **aucun des deux parents ne travaille** est également plus élevée sur Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët (12,4%), ce qui montre la diversité des situations familiales et professionnelles sur ce territoire et qui implique par conséquent des réponses différentes en termes d'offre de garde

Taux de chômage des 15-64 ans en 2014



Répartition des enfants de 0-2 ans selon la situation professionnelle de leurs parents





Familles

Près de 30% de familles allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus

- Au 1^{er} janvier 2017, **3 548 familles avec enfants allocataires CAF vivent sous le seuil de bas revenus** soit près de 30% de l'ensemble des familles avec enfants
- Le Pôle de Saint-James et le Pôle d'Avranches apparaissent les plus touchés par ces situations sociales précarisées (respectivement 33,5% et 30% des familles avec enfants)
- 1 807 familles avec enfants sans actif occupé sont également recensés sur l'agglomération dont la majorité vit sur le Pôle d'Avranches
- Au 1^{er} janvier 2017, 1 426 **allocataires CAF** disposent d'un revenu constitué à 100% de prestations sociales
 - 636 sont domiciliés sur le secteur d'Avranches et 274 sur le secteur de Saint-James
 - **113 allocataires concernés par cette situation sont recensés sur le Pôle du Val de Sée**

Sources: CAF 50	Nombre de familles avec enfant(s) allocataires CAF vivant sous le seuil des bas revenus au 31.12.2016	Part des familles avec enfant(s) allocataires CAF vivant sous le seuil des bas revenus dans l'ensemble des familles avec enfants au 31.12.2016
Pôle d'Avranches	1648	29,9%
Pôle du Val de Sée	315	25,7%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	462	28,7%
Pôle de Saint-James	609	33,5%
Pôle du Mortainais	514	28,0%
CA Mont Saint Michel Normandie	3548	29,6%
Manche	22662	31,4%

Sources: INSEE RGP 2014	Nombre de familles avec enfant(s) sans actif occupé en 2014	Nombre de familles monoparentales sans actif occupé en 2014
Pôle d'Avranches	730	422
Pôle du Val de Sée	212	103
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	277	161
Pôle de Saint-James	269	111
Pôle du Mortainais	320	145
CA Mont Saint Michel Normandie	1807	943
Manche	11263	6595

Diapositive 15

j4

Compléter avec le % d'allocataires une fois qu'on aura eu les données

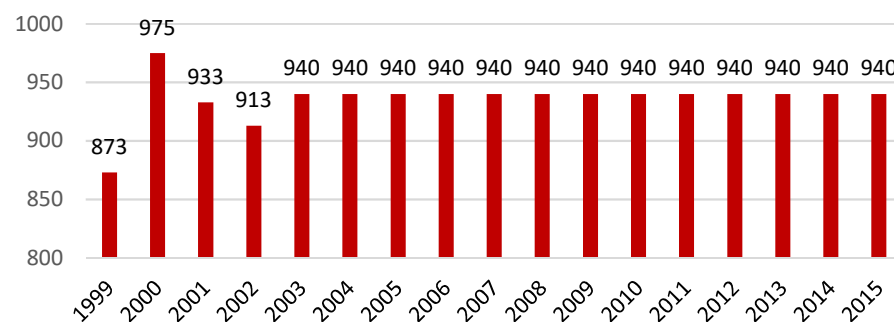
jjaffre; 20/09/2017



Un nombre de jeunes enfants en baisse sur l'agglomération

- Sur le territoire de l'agglomération, le nombre de naissances reste relativement stable depuis 2003.
- En moyenne, 940 naissances sont recensées sur le territoire, dont la moitié au sein d'une partie de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel.
- Le taux de natalité a quant à lui diminué passant de 10,6 naissances pour 1 000 habitants entre 1999 et 2009 à **9,8 entre 2009 et 2014**. Ce taux varie de 11 naissances pour le Pôle d'Avranches à 7,7 naissances pour 1000 habitants sur le Pôle du Mortainais
- 2 670 enfants sont âgés de moins de 3 ans soit 3% de la population du territoire – une proportion similaire à la tendance départementale (3,1%)
- Plus de la moitié de ces enfants vivent sur le territoire Pôle d'Avranches. Globalement, les effectifs sont en baisse exceptés sur les territoires du Pôle du Val de Sée et du Pôle de Saint-James pour les 3-5 ans
- Une part plus importante d'enfants âgés de 2 ans scolarisés (31,4%) comparativement au département (23,2%). Une tendance qui peut s'expliquer par le taux de couverture faible en EAJE.

Evolution du nombre de naissances entre 1999 et 2015



	Part de la population de 0-2 ans en 2014	Evolution annuelle moyenne de la population de 0-2 ans	Part de la population de 3-5 ans en 2014	Evolution annuelle moyenne de la population de 3-5 ans
Pôle d'Avranches	3,3%	0,1%	3,4%	-1,5%
Pôle du Val de Sée	3,0%	-2,0%	3,6%	1,6%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	2,5%	-1,6%	3,1%	-0,6%
Pôle de Saint-James	3,1%	-1,7%	3,3%	0,4%
Pôle du Mortainais	2,7%	-0,5%	2,6%	-3,3%
CA Mont Saint Michel Normandie	3,0%	-0,7%	3,2%	-1,0%
Manche	3,1%	-1,0%	3,3%	-0,8%

	Part de la population de 2 ans scolarisée en 2014	Evolution annuelle moyenne de la population de 2 ans scolarisée entre 2009 et 2014
Pôle d'Avranches	32,1%	-2,0%
Pôle du Val de Sée	23,9%	-12,7%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	34,5%	-0,1%
Pôle de Saint-James	29,9%	-7,0%
Pôle du Mortainais	32,6%	-4,2%
CA Mont Saint Michel Normandie	31,4%	-3,9%
Manche	23,2%	-4,9%



Enfance

Une évolution positive des 6-10 ans particulièrement marquée sur le Pôle St James et le Pôle d'Avranches

- A l'inverse des tendances observées chez les enfants de moins de 6 ans, les enfants âgés d'âge élémentaire voient leur effectifs progresser de **+0,4%** chaque année sur l'ensemble du territoire. Ce ratio tranche avec l'évolution moyenne départementale (-0,4%)
- C'est le territoire du Pôle du Val de Sée qui enregistre la diminution la plus importante pour cette tranche d'âge suivi par le Pôle Saint-Hilaire et le Pôle du Mortainais.
- A l'inverse, Les Pôles de Saint-James et d'Avranches voient ces effectifs progresser de manière significative
- C'est d'ailleurs sur le territoire d'Avranches que ces effectifs sont les plus représentés proportionnellement à la population du territoire

	<i>Part de la population de 6-10 ans en 2014</i>	<i>Evolution annuelle moyenne de la population de 6-10 ans entre 2009 et 2014</i>
Pôle d'Avranches	6,5%	1,1%
Pôle du Val de Sée	5,4%	-1,7%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	5,2%	-0,6%
Pôle de Saint-James	5,6%	1,4%
Pôle du Mortainais	5,0%	-0,5%
CA Mont Saint Michel		
Normandie	5,8%	0,4%
Manche	5,9%	-0,4%



Des adolescents qui progressent notamment sur les Pôles d'Avranches et du Val de Sée

Adolescents

- Les adolescents âgés de 11 à 14 ans **sont en augmentation** en moyenne **de 0,4%** chaque année (1,6% sur le département) à l'inverse de **leurs aînés** qui connaissent une légère baisse de leurs effectifs (-0,1%)
- Deux territoires se distinguent: Les Pôles d'Avranches et du Val de Sée connaissent une augmentation significative de ces effectifs d'adolescents
- La Pôle Saint-James et le Pôle du Mortainais enregistrent tous deux des diminutions assez fortes du nombre d'adolescents présents sur leur territoire
- Globalement, les adolescents représentent une part de la population légèrement inférieure à la tendance départementale – leur représentation au sein de l'agglomération apparaît globalement **homogène** (entre 4 et 5% de la population pour les 11-14 ans et entre 3 et 3,7% pour les 15-17 ans)

<i>Part de la population en 2014</i>	<i>11-14 ans</i>	<i>15-17 ans</i>
Pôle d'Avranches	5,0%	3,7%
Pôle du Val de Sée	4,9%	3,5%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	4,5%	3,2%
Pôle de Saint-James	4,3%	3,0%
Pôle du Mortainais	3,9%	3,2%
CA Mont Saint Michel Normandie	4,6%	3,4%
Manche	5,0%	3,7%

<i>Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014</i>	<i>11-14 ans</i>	<i>15-17 ans</i>
Pôle d'Avranches	1,6%	1,3%
Pôle du Val de Sée	1,4%	-0,7%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	-0,2%	-1,0%
Pôle de Saint-James	-0,3%	-2,7%
Pôle du Mortainais	-2,5%	-0,5%
CA Mont Saint Michel Normandie	0,4%	-0,1%
Manche	0,4%	-0,1%



86 jeunes de 15-17 ans déscolarisés dont 47 jeunes sur Pôle d'Avranches

Adolescents

- Au dernier recensement, 3,8% des adolescents âgés de 11 à 17 ans ne sont pas scolarisés soit **123 adolescents** (3,4% sur le département)
- Parmi ces jeunes non scolarisés, **86 sont âgés entre 15 et 17 ans**
- C'est sur le secteur d'Avranches que l'on recense le nombre le plus important de jeunes déscolarisés (47 jeunes), 23 jeunes sont également concernés par cette situation sur le territoire de Saint-Hilaire

Nombre de jeunes âgés de 11-17 ans déscolarisés		
	11-14 ans	15-17 ans
Pôle d'Avranches	13	34
Pôle du Val de Sée	9	11
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	11	13
Pôle de Saint-James	1	16
Pôle du Mortainais	3	12
Mont-Saint-Michel		
Normandie	37	86
Département	184	490

Analyse démographique et socio-économique



Des jeunes adultes en diminution sur le territoire et globalement moins scolarisés que sur le département

Jeunes adultes

- Plus de 4 800 jeunes de 18-24 sont présents sur le territoire de l'agglomération, plus de 2000 d'entre eux vivent sur le secteur d'Île d'Avranches
- Mais on constate qu'ils sont en proportion davantage représentés au sein du territoire de Saint-Hilaire (6,4% de la population du secteur)
- Ces dernières années, ce public connaît une baisse très significative de ses effectifs : -2%, c'est près d'un point de plus que sur le département
- La baisse la plus importante est observée sur le secteur du Mortainais (-3,0% en moyenne chaque année)
- Au dernier recensement 1 805 jeunes de 18-24 ans sont scolarisés sur l'agglomération. Le secteur où les jeunes adultes scolarisés sont les représentés proportionnellement à la population de jeunes est le secteur de St Hilaire. Globalement les jeunes scolarisés sont en baisse, c'est le secteur du Pôle du Val de Sée qui recense la baisse la plus significative (-8,2% en moyenne chaque année)

	Population de 18-24 ans en 2014	Part de la Population de 18-24 ans	Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014
Pôle d'Avranches	2147	5,7%	-1,6%
Pôle du Val de Sée	469	5,2%	-2,1%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	801	6,4%	-2,8%
Pôle de Saint-James	770	5,6%	-1,4%
Pôle du Mortainais	690	4,6%	-3,0%
Mont-Saint-Michel Normandie	4877	5,5%	-2,0%
Département	32878	6,6%	-1,3%

Sources: INSEE RGP 2014	18-24 ans Scolarisés	Part de la population de 18-24 ans scolarisée en 2014	Part de la population de 18-24 ans scolarisée en 2009	Evolution annuelle moyenne de la population de 18-24 ans scolarisée entre 2009 et 2014
Pôle d'Avranches	770	35,9%	35,8%	-1,5%
Pôle du Val de Sée	116	24,7%	34,0%	-8,2%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	389	48,6%	50,0%	-3,3%
Pôle de Saint-James	239	31,1%	31,4%	-1,6%
Pôle du Mortainais	291	42,2%	37,9%	-0,9%
Mont-Saint-Michel Normandie	1805	37,0%	37,7%	-2,4%
Département	12932	39,3%	39,6%	-1,4%

Analyse démographique et socio-économique



Jeunes adultes

22,3% des 15-24 ans sont au chômage – Le Pôle St James particulièrement touché

15,2% des 15-24 ans non scolarisés (soit 479 jeunes) n'ont aucun diplôme sur le territoire de l'agglomération. Ces jeunes sont très présents sur le secteur du Pôle d'Avranches mais également très représentés sur le secteur du Pôle de Saint-James (18% des 15-24 ans)

3 915 jeunes sont par ailleurs actifs (en activité ou en recherche d'emploi) – 875 jeunes sont recensés au chômage soit un taux de chômage des 15-24 ans de 22,3% sur l'ensemble de l'agglomération. Une fois encore, le secteur St James est le plus touché

Sources: INSEE RGP 2014	Part de la population de 15-24 ans non scolarisée 2014	Part de la population 15-24 ans non scolarisé et sans diplôme (y compris brevet des collèges/BEPC) en 2014
Pôle d'Avranches	39,7%	15,1%
Pôle du Val de Sée	46,2%	13,7%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	35,1%	13,0%
Pôle de Saint-James	46,2%	18,2%
Pôle du Mortainais	35,2%	15,0%
Mont-Saint-Michel Normandie	40,0%	15,2%
Département	39,7%	17,5%

Si près de la moitié des jeunes de 15-24 ans sont en activité, certains connaissent des conditions d'emplois précaires:

- 17,6% des 15-24 ans ont un emploi dit précaire (CDD, apprentissage, intérim...)
- Près de 20% sont à temps partiel
- Des proportions qui restent néanmoins inférieures au département excepté sur le territoire du Pôle du Mortainais

Sources: INSEE RGP 2014	Taux d'activité des 15-24 ans en 2014	Population de 15-24 ans au chômage en 2014	Part de la population 15-24 ans au chômage en 2014	Part de la population active occupée de 15-24 ans à temps partiel	Part de la population active occupée de 15-24 ans en contrat précaire
Pôle d'Avranches	50,0%	392	22,1%	23,6%	16,9%
Pôle du Val de Sée	54,1%	76	17,8%	13,5%	19,5%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	45,3%	114	20,8%	11,7%	18,8%
Pôle de Saint-James	54,0%	173	27,1%	15,1%	13,6%
Pôle du Mortainais	45,1%	120	22,8%	26,4%	23,0%
Mont-Saint-Michel Normandie	49,6%	875	22,3%	19,7%	17,6%
Département	49,1%	6281	24,8%	21,7%	20,1%



Des jeunes adultes proportionnellement moins nombreux que sur le département à vivre en HLM

Jeunes adultes

- Un peu plus de 66% des jeunes de 15-24 ans vivent chez leurs parents sur l'agglomération – très peu de jeunes vivent au sein d'une famille monoparentale
- Ils sont proportionnellement plus nombreux à vivre en couple sans enfant par rapport au département – les territoires de St James et d'Avranches se distinguent sur ce point
- Dans le Pôle du Mortainais, 6,5% des jeunes vivent en colocation
- Les jeunes adultes sont proportionnellement plus nombreux que sur le département à être propriétaires (8%) et très peu en comparaison avec le département sont locataires d'un logement HLM. Les jeunes de St Hilaire se distinguent sur ce point.

Sources: INSEE RGP 2014	Part de la population des 15-24 ans en 2014					
	vivant chez leur parents	vivant seule	vivant au sein d'un couple sans enfant	vivant au sein d'un couple avec enfant(s)	s vivant au sein d'une famille monoparentale	vivant au sein d'une autre situation (colocation,...)
Pôle d'Avranches	65,4%	8,4%	17,0%	3,4%	0,8%	5,1%
Pôle du Val de Sée	71,2%	7,1%	14,0%	6,2%	0,0%	1,5%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	64,7%	16,4%	8,6%	2,8%	1,9%	5,6%
Pôle de Saint-James	61,1%	9,2%	16,5%	7,6%	0,4%	5,3%
Pôle du Mortainais	71,2%	8,9%	7,6%	5,5%	0,4%	6,5%
Mont-Saint-Michel Normandie	66,1%	9,6%	14,0%	4,7%	0,7%	5,0%
Département	67,9%	10,4%	12,1%	4,7%	0,9%	4,0%

Sources: INSEE RGP 2014	Part des ménages dont la PRM est âgée de 20-24 ans					
	Propriétaire	Locataire	Locataire HLM	Vivant dans 1-2 pièces en 2014	Vivant dans 3-4 pièces en 2014	Vivant dans 5 pièces ou plus en 2014
Pôle d'Avranches	7,3%	90,5%	12,8%	35,9%	49,8%	14,2%
Pôle du Val de Sée	12,7%	84,2%	9,4%	17,1%	59,8%	23,1%
Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	8,5%	91,5%	15,6%	28,4%	53,3%	18,3%
Pôle de Saint-James	5,7%	90,3%	5,1%	26,8%	51,4%	21,8%
Pôle du Mortainais	11,1%	86,7%	14,1%	25,0%	57,1%	17,9%
Mont-Saint-Michel Normandie	8,1%	89,6%	11,8%	30,4%	52,3%	17,2%
Département	7,5%	90,8%	24,1%	38,7%	47,6%	13,7%

**EPCI MONT-SAINT-
MICHEL-
NORMANDIE**

ANALYSE DE L'OFFRE ET LES ENJEUX IDENTIFIÉS

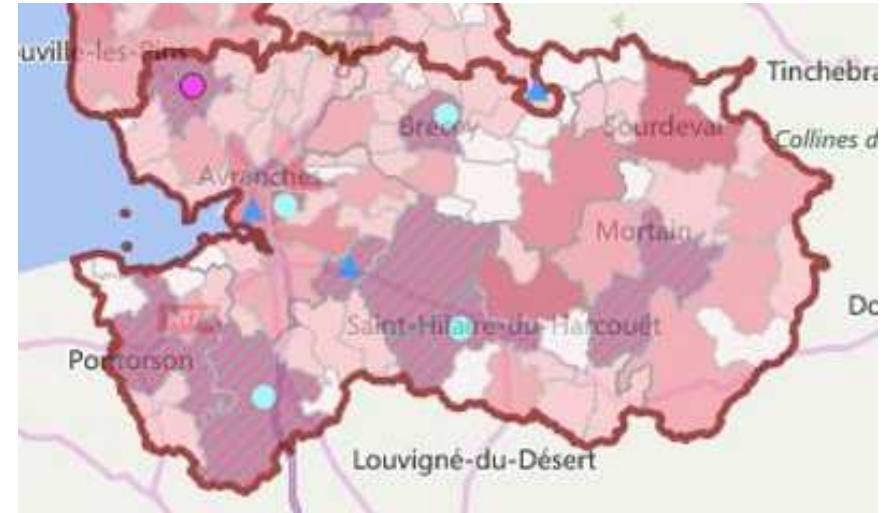
Analyse de l'offre



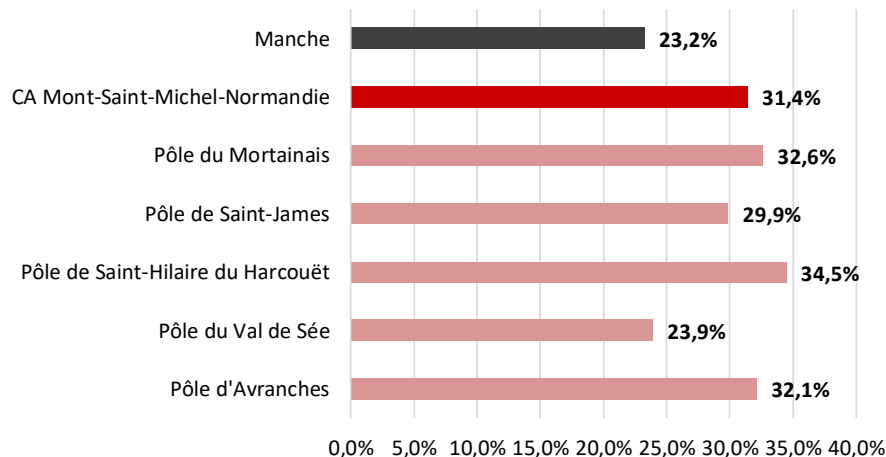
Jeunes enfants

Une offre déséquilibrée à l'échelle de l'EPCI

- L'EPCI bénéficie de la présence de 4 multi-accueils et d'une halte-garderie sur le territoire.
- L'Est du territoire apparaît toutefois dépourvu de possibilité d'accueil collectif
- L'ensemble du territoire propose une offre d'accueil individuel. L'ensemble des communes ne disposent toutefois pas d'un RAM. Certaines communes du nord est apparaissent ainsi éloignées des RAM alors qu'elles recensent un nombre important d'assistants maternels agréés (Sourceval notamment)
- L'EPCI et l'ensemble des pôles de proximité présentent une part de la population de 2 ans scolarisée supérieure à celle constatée à l'échelle du Département



Part de la population de 2 ans scolarisée en 2014



▲ Localisation communale des MAM au 31.12.2016

▨ Présence d'un RAM (ou antenne de RAM)

▲ Localisation communale des crèches familiales au 31.12.2016

Localisation communale des établissements d'Accueil du Jeune Enfant au 31.12.2016 (1 point = présence a minima d'un EAJE au sein de la commune)

Nombre d'assistants maternels agréés au 31.12.2016, par commune

- Crèches d'entreprises
- Crèches collectives
- Micro-crèches
- Multi-accueil
- Halte-garderie

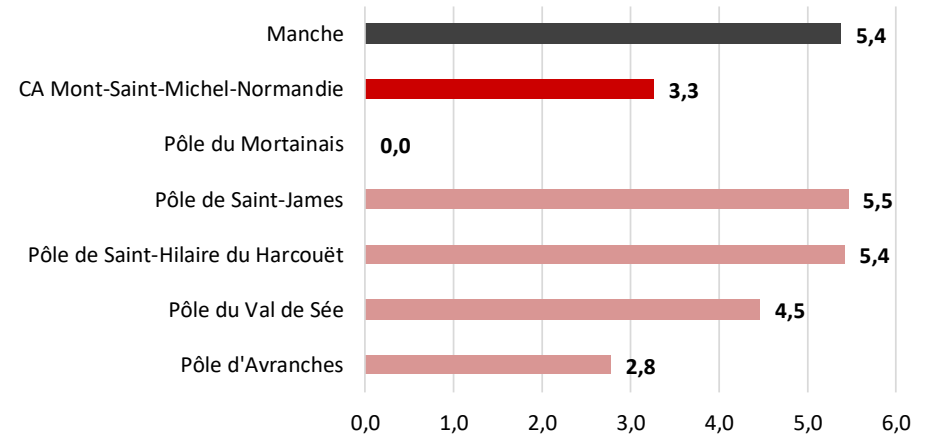
- > 100
- entre 51 et 100
- entre 21 et 50
- entre 11 et 20
- entre 5 et 10
- entre 1 et 5
- 0



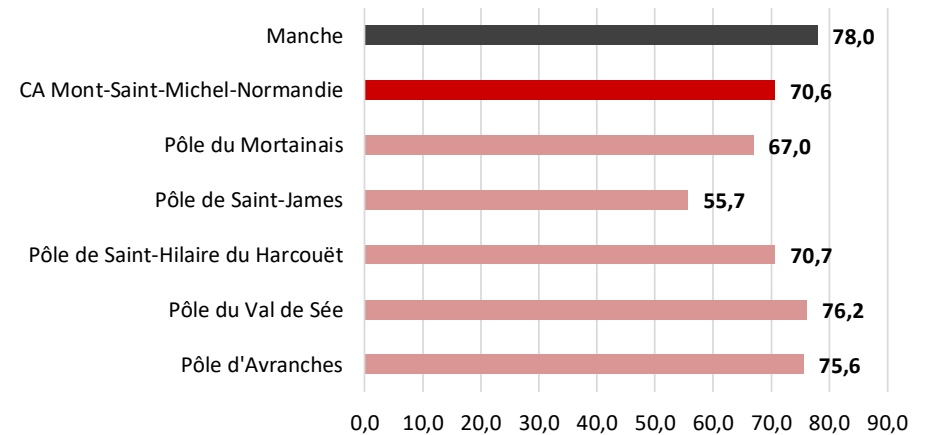
Une très bonne couverture en accueil individuel

- Malgré la présence de 4 multi-accueils et d'une halte garderie, le nombre de places d'accueil régulier ou mixte en EAJE pour 100 enfants de 0-2 ans apparaît en deçà de celui observé à l'échelle du Département (3,3 places contre 5,4).
- Si le pôle d'Avranches se distingue par un taux faible (2,8 places pour 100 enfants de moins de 3 ans), le pôle du Mortainais se distingue quant à lui par l'absence totale d'équipement d'accueil collectif
- Concernant le nombre de places chez les assistantes maternelles agréées à la journée pour 100 enfants de 0-2 ans, l'EPCI se situe légèrement en deçà du taux départemental (70,6 contre 78,0) mais supérieur au taux national. Les pôles du Val de Sée et d'Avranches apparaissent mieux dotés. A l'inverse, le pôle de Saint-James est le moins bien doté avec un taux largement inférieur à ceux constatés à l'échelle de l'EPCI et du Département

Nombre de places d'accueil régulier ou mixte en EAJE pour 100 enfants de 0-2 ans



Nombre de places chez les assistantes maternelles agréées à la journée pour 100 enfants de 0-2 ans

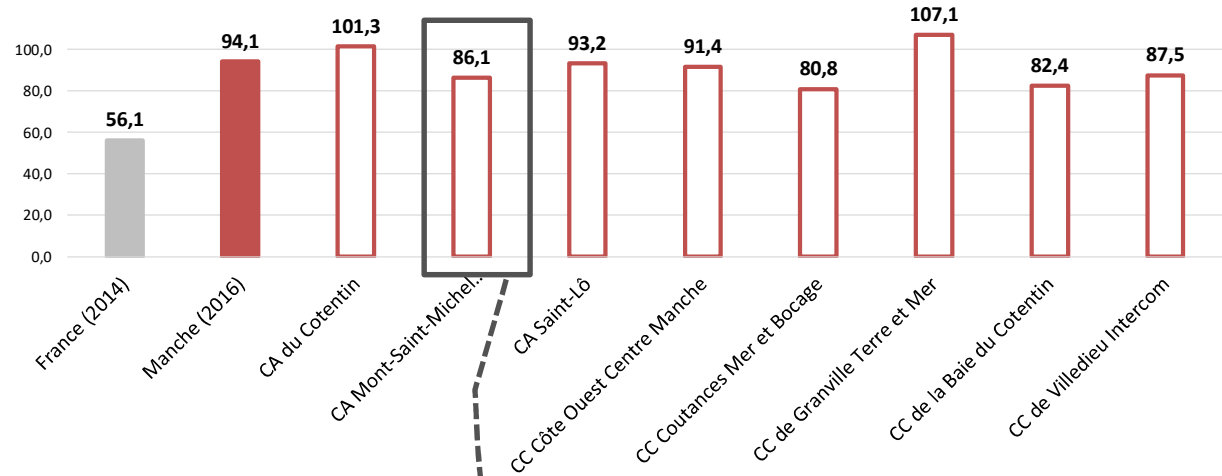




Une capacité théorique d'accueil qui diffère selon les pôles de proximité

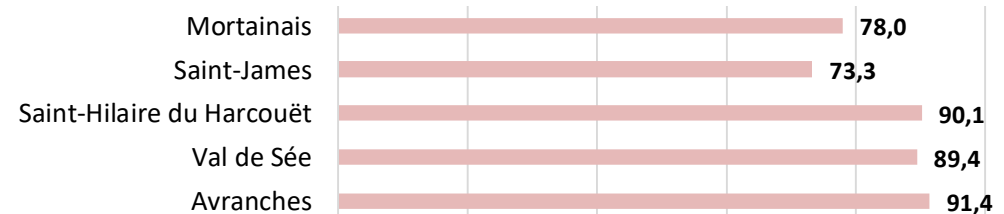
- En comptant l'ensemble des modes d'accueil formels, l'EPCI compte 86,1 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Ce taux, bien qu'en deçà de celui observé à l'échelle du département est largement supérieur au taux national (56,1).
- Le secteur d'Avranches présente la capacité d'accueil théorique la plus importante. A l'inverse le secteur de Saint James apparaît comme le moins bien doté avec un taux qui reste toutefois de 73,3

Capacité théorique d'accueil par l'ensemble des modes d'accueil formels pour 100 enfants de moins de 3 ans au 31.12.2016



Sources : CAF de la Manche ; Département de la Manche ; CNAF

Capacité théorique d'accueil par l'ensemble des modes d'accueil formels par pôle de proximité au 31.12.2016



Méthodologie

Afin de calculer la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans sur le territoire départemental, ont été pris en compte l'ensemble des accueils dits « formels » à savoir :

- L'accueil proposé par les assistant(e)s maternel(le)s
- L'accueil en EAJE (collectif, familial, parental, micro-crèches)
- Les enfants de 2 ans scolarisés

Analyse de l'offre



Jeunes enfants

3 MAM				1 MAM
325 assistantes maternelles dont 298 en activité	65 assistantes maternelles dont 50 en activité	80 assistantes maternelles dont 75 en activité	76 assistantes maternelles dont 64 en activité	88 assistantes maternelles dont 76 en activité
1 halte-garderie				
1 crèche privée				
1 multi-accueil	1 multi-accueil (16 places)	1 multi-accueil (20 places)	1 multi-accueil	
3 RAM (Isigny-le-Buat, Saint Loup,)	1 RAM (Brécey et Juvigny)	1 RAM (Saint-Martin-de-Landelles et Saint-Hilaire)	1 RAM	1 RAM itinérant (Mortain, Barenton, Sourdeval, Le Teilleul)
Pôle d'Avranches	Pôle du Val de Sée	Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	Pôle de Saint-James	Pôle du Mortainais

Analyse de l'offre



Jeunes enfants

Pôles de proximité

Atouts

Enjeux posés

Pôle du Mortainais

Une bonne couverture du territoire en matière d'accueil individuel



L'absence de diversité de modes d'accueil pour les familles – pas d'accueil collectif proposé
Beaucoup de demandes atypiques

Pôle de Saint-James

Sur le secteur de St James
Une offre d'accueil suffisante et des ateliers du RAM très fréquentés



Sur le secteur de St James
Adapter l'offre d'accueil aux contrats précaires et aux difficultés d'insertion d'une partie de la population
Sur le secteur de Pontorson une offre en accueil collectif et individuel insuffisante
Pas de lieu identifié propre au RAM

Pôle du Val de Sée

Une offre développée et diversifiée, un bon maillage territorial



L'amplitude horaire de l'offre (notamment des assistantes maternelles)

Analyse de l'offre



Jeunes enfants

Pôles de proximité

Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Pôle d'Avranches

Atouts

Une bonne couverture du territoire au regard de l'évolution démographique

Une halte-garderie en cours de restructuration pour devenir un multi-accueil et mieux répondre aux besoins du territoire

Enjeux posés

Un accueil collectif avec des créneaux qui restent vides

Des demandes de prise en charge sur des horaires particuliers difficilement satisfaites



Analyse de l'offre



Enfance

Sur l'ensemble des territoires, un tissu associatif pouvant proposer, hors accueils de loisirs, des activités sportives, artistiques etc.

1 coordinatrice CLAS

Centre social

Centre social
(animation sport)

3 accueils de loisirs

3 centres de loisirs
dont 1 multi-site

1 accueil de loisirs

3 accueils de loisirs

3 accueils de loisirs

Pôle
d'Avranches

Pôle du Val de
Sée

Pôle de Saint-
Hilaire-du-
Harcouët

Pôle de Saint-
James

Pôle du
Mortainais

Analyse de l'offre



Enfance

Pôles de proximité

Pôle du Mortainais

Une offre sur les différents temps et en différents points du territoire



Enjeux posés

Une offre qui se développe sans analyse de besoins et une baisse de fréquentation notamment sur le périscolaire

Pôle de Saint-James

Une offre péri et extrascolaire et des accueils de loisirs sur 3 points du territoire



Une offre périscolaire qui se coordonne difficilement avec l'Education nationale

Pôle du Val de Sée

Une offre qui rayonne sur l'ensemble du territoire



Des publics difficiles à capter, des enfants ne rendant jamais aux accueils péri/extra scolaires

Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Une continuité assurée sur l'ensemble des temps de l'enfant et un bon réseau partenarial



Aucune offre sur la pause méridienne
Des difficultés d'accès à l'offre (une absence de navettes le mercredi après midi pour permettre aux enfants d'accéder à l'activité souhaitée)

Pôle d'Avranches

Un bon maillage territorial pour les accueils et projets à destination des moins de 14 ans



Un manque de réponses sur des problématiques spécifiques : l'aide aux devoirs et les difficultés de comportement notamment les conflits de fratrie

Analyse de l'offre



Adolescents/Jeunes

	2 promeneurs du net	4 promeneurs du net	1 promeneur du net		1 promeneur du net
					Coopérative-groupe éphémère Relai babysitting
					Permanence de la mission locale
	Des séjours jeunes				Accompagnement du CLLAJ
	1 conseil local de jeunes (à Sartilly)	1 Conseil intercommunal des jeunes			
	1 PIJ	Centre social (un référent jeunesse)	1 PIJ		1 PIJ (Mortains + itinérance)
	1 FJT		1 antenne FJT		
	3 accueils jeunes	3 accueils jeunes	1 accueil de jeunes (14-17 ans) 1 accueil de loisirs 11-14 ans	2 accueils de jeunes	
	Pôle d'Avranches	Pôle du Val de Sée	Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët	Pôle de Saint-James	Pôle du Mortainais

Analyse de l'offre



Adolescents/Jeunes

Pôles de proximité

Pôle du Mortainais

Pôle de Saint-James

Pôle du Val de Sée

Atouts

Une offre dynamique et des jeunes acteurs sur leur territoire

Un projet de structure 10-17 ans

Une offre développée et diversifiée

Enjeux posés

Des lieux qui ne sont pas encore identifiés comme des lieux ressources par les jeunes

Des structures dans un état délabré

Un centre social qui n'attire que des jeunes « en marge » faute de proposition d'activités extérieures
Une offre qui n'attire pas l'ensemble des jeunes

Analyse de l'offre



Adolescents/Jeunes

Pôles de proximité

Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Pôle d'Avranches

Atouts

Une offre développée en co-construction avec les jeunes du territoire

Un PIJ relevant de la compétence de la commune d'Avranches conduisant notamment des projets prévention
Une présence remarquée des promeneurs du net

Enjeux posés

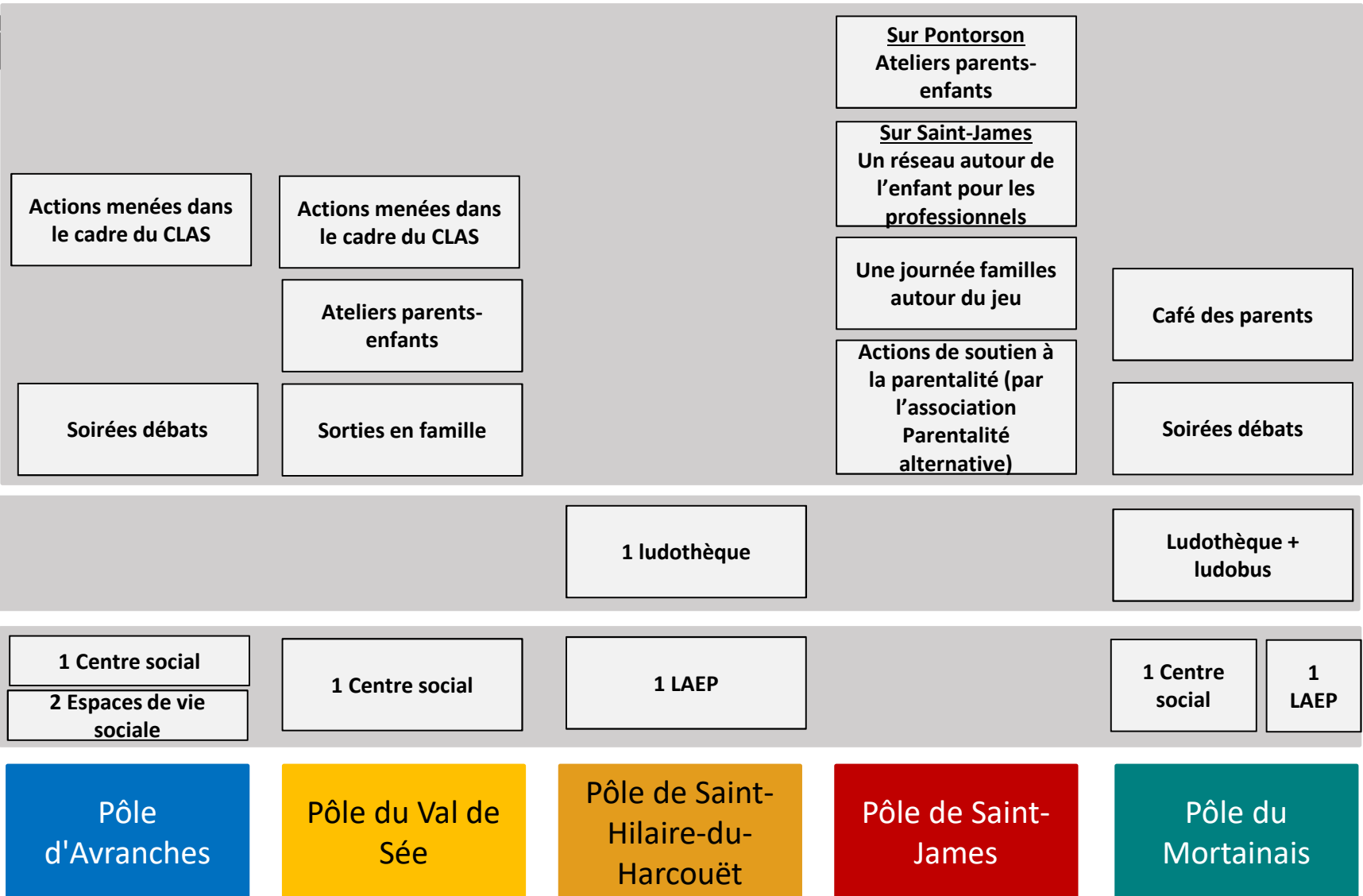
Une offre en prévention à développer
Un accueil de loisirs ados « fermé », un manque de souplesse qui rebute certains jeunes

Or secteur d'Avranches, un territoire relativement dépourvu

Analyse de l'offre



Familles



Analyse de l'offre



Familles

Pôles de proximité

Pôle du Mortainais

Atouts

Des accompagnements et activités diversifiés et itinérants



Enjeux posés

Une précarisation des familles sur le territoire et des enjeux de mobilité accrus

Pôle de Saint-James

Une offre qui se structure avec la mise en place d'ateliers parents enfants depuis 1 an (seulement sur Pontorson) et un travail conduit sur un réseau professionnel autour de l'enfant (seulement sur Pôle de Saint-James)



Aucune structure pouvant faire office de lieu ressource
Aucune offre de soutien à destination des parents d'adolescents
Des actions de soutien à la parentalité pour les parents de jeunes enfants qui ne touchent pas l'ensemble des familles

Analyse de l'offre



Familles

Pôles de proximité

Atouts

Enjeux posés

Pôle du Val de Sée

Des structures qui essaient d'intégrer les enjeux de parentalité



Un enjeu d'accessibilité territoriale à l'offre

Pôle de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Un LAEP avec une fréquentation diversifiée et adossé à la crèche



Un diagnostic sur les besoins des familles à consolider
Une offre à construire

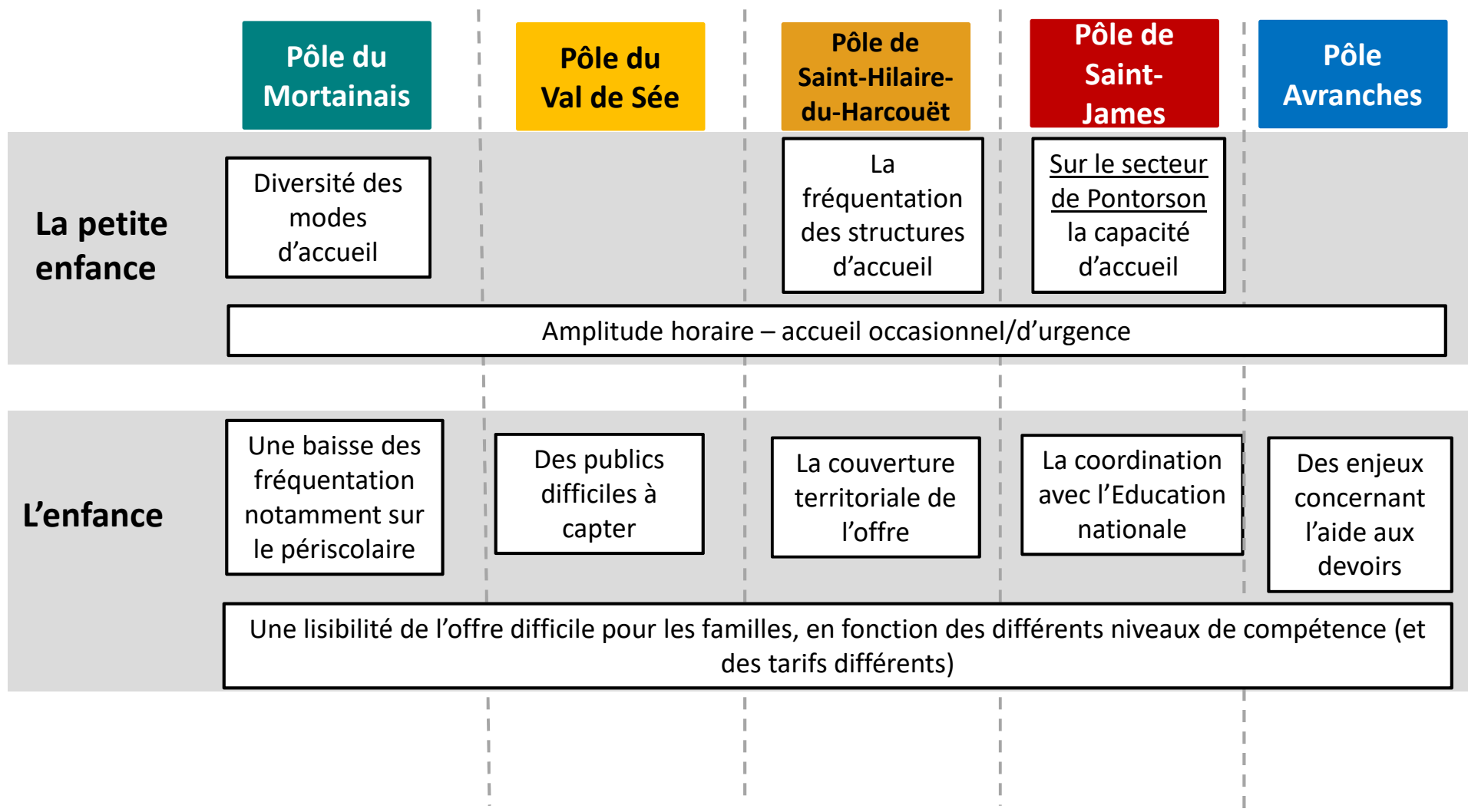
Pôle d'Avranches

Des structures présentes sur le territoire (ludothèque, centre social, espace de vie social...)



Un déséquilibre territorial toutefois constaté au sein même du pôle de proximité avec une concentration des actions et des structures sur Avranches

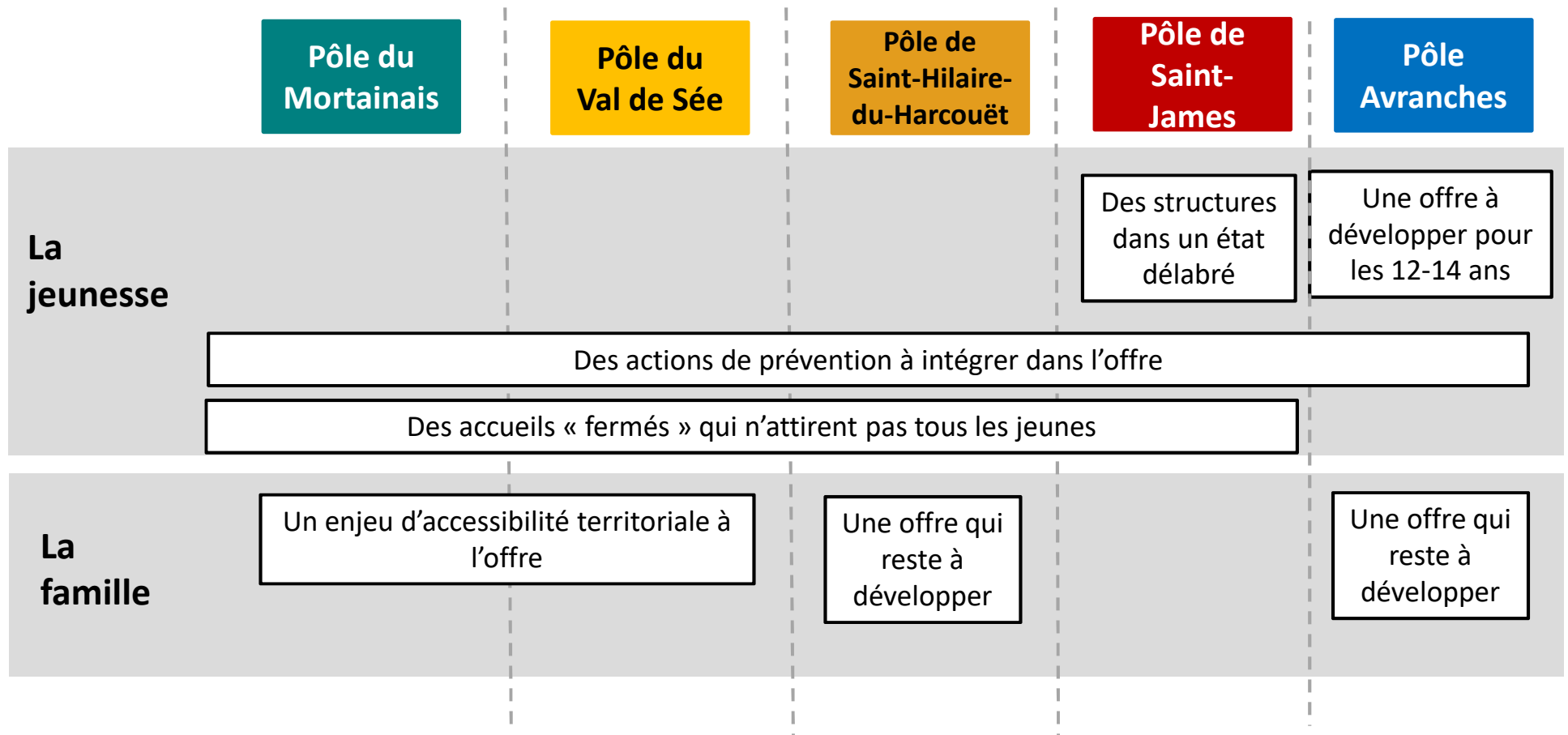
! Les principaux enjeux



Enjeux



Les principaux enjeux





Les principaux enjeux

A l'image du département, une offre petite enfance développée mais composée essentiellement d'accueil individuel

- Une absence d'EAJE sur le pôle du Mortainais et plus globalement de diversité dans les modes d'accueil
 - Un enjeu de réponses aux besoins spécifiques sur l'ensemble des territoires de la communauté d'agglomération
- Comment favoriser l'implication des entreprises du territoire sur ce volet ?

Pour l'enfance et la jeunesse, un enjeu global de lisibilité et d'attractivité de l'offre

- Sur le périscolaire, une lisibilité de l'offre difficile pour les familles, en fonction des différents niveaux de compétence (et des tarifs différents)
- Une continuité éducative à renforcer avec l'Education nationale entre temps scolaires et périscolaire
- Un enjeu d'attractivité concernant les accueils « fermés »
- Une approche « prévention » dans l'offre jeunesse à renforcer

Une offre globalement à développer sur le soutien à la parentalité

- Des territoires qui ont pour le moment investi inégalement le soutien à la parentalité

CONTACTS

Alexandra ANDRES

Consultante

Téléphone : 01 42 85 20 53
a.andres@groupe-eneis.com

Florian FULCO

Démographe

Téléphone : 01 42 85 20 53
f.fulco@groupe-eneis.com

ENEIS Conseil
2, boulevard Saint-Martin
75 010 Paris
Téléphone : 01 42 85 20 53